



PROJET ARRÊTÉ EN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DU 25 MARS 2024

ACTION 49

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE POUR LE TERRITOIRE EN 2050



PUBLICS(S) CONCERNÉ(S)

Élus et agents Tours
Métropole Val de Loire,
habitants et usagers
du territoire



MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Autres collectivités,
partenaires de Tours
Métropole Val de Loire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Embarquer le territoire vers la neutralité carbone

DESCRIPTIF DE L'ACTION

En s'inspirant du travail de l'ADEME « transitions 2050 » :

- Mettre en place une série d'ateliers de réflexion auprès des élus locaux, des agents publics, des habitants et usagers du territoire pour définir une trajectoire de neutralité carbone en 2050
- Écrire cette trajectoire à partir des résultats des ateliers
- Communiquer largement sur ce travail



CALENDRIER

2024-2025



BUDGET



VISER LA NEUTRALITÉ CARBONE
EN 2050

AXE 1.6.



ACTION 49

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE POUR LE TERRITOIRE EN 2050

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Sans objet

INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : réalisation des ateliers, écriture de la trajectoire
- Évaluation : mesure des émissions de gaz à effet de serre territoriales et de la séquestration carbone territoriale

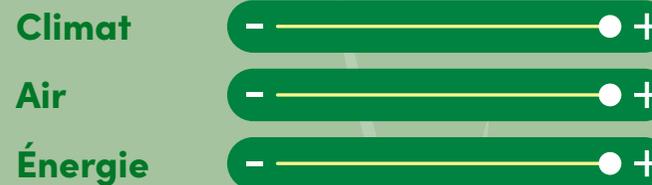
Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



Rang de priorité relative

Très urgent

Impact Climat•Air•Énergie sur le territoire



VISER LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

AXE 1.6.